

**QUESTIONNAIRE PERMETTANT D'EXAMINER SI L'OPÉRATION  
PROJETÉE RELÈVE DU RÉGIME D'AUTORISATION D'EXPLOITER**

*(articles L331-2 -I et III- du Code Rural et la Pêche Maritime)*

<b>Veillez répondre au par OUI ou par NON aux assertions suivantes</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Absence de membre ayant la qualité d'exploitant au niveau de l'exploitation</b>		
<p><b>Absence de capacité ou d'expérience professionnelle agricole pour vous (ou un des membres exploitant de la société) :</b></p> <p>CAPACITE : diplômes ou certificats requis pour l'octroi des aides à l'installation visés aux articles D. 343-4 et D. 343-4-1 du code rural            EXPERIENCE : 5 ans minimum (au cours des 15 dernières années) en qualité d'exploitant, d'aide familial, d'associé d'exploitation, de salarié d'exploitation agricole, de conjoint-collaborateur d'exploitation, sur une surface au moins égale au 1/3 de la SAU moyenne régionale choisie par le SDREA</p>		
<p><b>Vous avez une autre profession et vos revenus personnels extra-agricoles sont supérieurs à 3120 fois le SMIC.</b></p> <p>Les revenus extra-agricoles sont constitués du revenu fiscal de référence du demandeur au titre de l'année précédant celle de la demande, déduction faite, s'il y a lieu, de la part de ce revenu provenant d'activités agricoles. Le montant horaire du SMIC est celui publié au Journal Officiel en vigueur au 31 décembre de cette même année</p>		
<p><b>Votre exploitation dépasse après l'opération, en surface pondérée*, le seuil de contrôle fixé par le SDREA Nouvelle-Aquitaine, soit 80 ha</b></p> <p>*La surface pondérée doit être calculée en utilisant les coefficients d'équivalence fixés par le SDREA Nouvelle-Aquitaine (annexe 2 page 17/25), vous trouverez le lien ci-dessous:  <a href="https://www.vienne.gouv.fr/content/download/28213/165184/file/AP_SDREA_NA_210317.pdf">https://www.vienne.gouv.fr/content/download/28213/165184/file/AP_SDREA_NA_210317.pdf</a>            Ne pas cocher si vous êtes dans le cas suivant :            La constitution d'une société à partir de votre exploitation individuelle, sans autre modification, n'est pas soumise à contrôle si vous en devenez l'unique associé exploitant. Il en est de même pour la constitution d'une société réunissant les exploitations individuelles de 2 époux mariés ou pacsés, sans autre modification, s'ils en deviennent les uniques associés exploitants.</p>		
<p><b>Vous êtes déjà exploitant individuel ou associé dans une société et vous envisagez de participer à une autre exploitation agricole</b></p> <p><b>Selon l'article R 331-1,</b> « une personne associée d'une société à objet agricole est regardée comme mettant en valeur les unités de production de cette société si elle participe aux travaux de façon effective et permanente, selon les usages de la région et en fonction de l'importance de ces unités de production ».</p>		
<b>L'opération envisagée supprime une exploitation d'une superficie supérieure à 80 ha</b>		
<b>L'opération envisagée ramène la superficie d'une exploitation en dessous de 80 ha</b>		
<b>L'opération envisagée prive une exploitation agricole d'un bâtiment essentiel à son fonctionnement</b> (sauf s'il est reconstruit ou remplacé)		
<b>Les terres demandées sont situées à une distance de plus de 10 km par rapport à votre siège d'exploitation</b> (sauf pour les zones de marais où ce seuil est fixé à 30 km)		

**Si vous avez répondu au moins une fois OUI, alors une demande d'autorisation d'exploiter est nécessaire.**



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE**

Service Economie Agricole  
et Développement Rural  
Unité Orientations Agricoles et  
Développement Rural  
20 rue de la Providence - BP 80523  
86020 POITIERS CEDEX  
05.49.03.13.00

**ANNEXE 1 : RENSEIGNEMENTS**

Nom(s) et prénom(s) : .....

Date(s) de naissance : .....

Le cas échéant : nom de la société : .....

Adresse où peuvent être envoyés les courriers liés au dossier : .....

Vous vous installez :  oui  non

Superficie que vous exploitez actuellement : .....

Le(s) type(s) de culture que vous pratiquez :  Céréales  Prairies  Maraîchage  Arboriculture  Horticulture  
 Vignes hors appellation  Vignes sous appellation

Superficie que vous projetez d'exploiter : ..... Type(s) de culture : .....

Identité de l'exploitant en place : .....

Combien de demandeurs ont une activité extra-agricole ? .....



Pièces à joindre :

- Le questionnaire
- l'annexe 1
- l'annexe 2
- les éléments justifiant de la capacité ou l'expérience professionnelle agricole de chaque demandeur
- le dernier avis d'impôts sur le revenu de chaque demandeur

**Veillez adresser ces pièces à la DDT de la Vienne :**

**par courrier**

20 rue de la Providence – BP 80523 – 86020 POITIERS CEDEX

**par courrier électronique**

ddt-structures@vienne.gouv.fr

**Date :**

**Signatures des demandeurs :**





